

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il me fait plaisir de répondre à la question de l'honorable député. Dans son exposé, hier soir, le ministre des Finances a signalé les dépenses considérables qui seraient entreprises par le gouvernement dans diverses régions du pays. Il a mentionné, en particulier, la région de l'Atlantique et l'ouest du Canada. Mais le budget est loin d'ignorer le centre du Canada, qu'il s'agisse du Québec ou de l'Ontario.

Pour répondre à la question de l'honorable député, j'aimerais signaler que seulement les nouvelles initiatives contenues dans le programme en matière d'énergie du gouvernement canadien se rapportant aux trois prochaines années vont représenter à elles seules des dépenses de l'ordre de 1.8 milliard de dollars pour le Québec seulement. Cela ne comprend pas évidemment la possibilité de construire une usine de bonification du pétrole dans les raffineries de l'est de Montréal, ce qui pourrait représenter une dépense du plus d'un milliard de dollars, ni celle d'une usine de regazification à Gros-Cacouna, si le projet de l'Arctique se réalise et si l'Office national de l'énergie et Petro-Canada retiennent ce site comme étant le préféré.

[Traduction]

L'INCIDENCE DU BUDGET SUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

M. John Thomson (Calgary-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je suis sûr que le ministre sait que beaucoup de capitaux de l'industrie pétrolière ont été transférés aux États-Unis ainsi que des personnels et du matériel de forage. Le ministre a-t-il évalué les pertes supplémentaires auxquelles il faut s'attendre à la suite de ces propositions budgétaires?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je n'ai pas encore lu le dernier rapport sur l'évolution du marché boursier mais à 11 heures ce matin, j'ai appris que les valeurs mobilières canadiennes se défendaient fort bien et qu'une légère baisse s'était produite dans la valeur des actions des multinationales mais que ces baisses semblaient encore relativement faibles. Je pense que cela démontre que le milieu des affaires a effectivement étudié le budget et jugé qu'il était juste et satisfaisant.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Je n'ai pas le moindre doute dans mon esprit que les propositions contenues dans le budget renforceront le rôle, la participation et les activités des sociétés canadiennes dans le secteur de l'industrie du pétrole et de gaz. C'est d'une importance capitale pour atteindre nos objectifs et je crois vraiment que le budget déposé hier soir permettra d'atteindre cet objectif ainsi que notre programme énergétique national.

M. Thomson: Madame le Président, je ne pense pas avoir questionné le ministre au sujet des cours de la bourse aujourd'hui. Je lui ai demandé s'il avait fait procéder à une évaluation des pertes en capitaux, en personnel et en équipement auxquelles nous pouvons nous attendre à la suite des proposi-

tions contenues dans le budget. Si le ministre est tellement convaincu qu'elles seront si bénéfiques à ce secteur de l'industrie pétrolière, est-il prêt à s'engager à faire évaluer au cours des prochains mois par l'Agence de surveillance du pétrole les pertes en capitaux, en personnel canadien qualifié et en sociétés canadiennes de forage de puits de pétrole ainsi que les effets que ces pertes auront sur les objectifs d'auto-suffisance que s'est donné le gouvernement?

● (1450)

M. Lalonde: Madame le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous n'ajoutons pas foi aux prophéties de malheur du député et de ses collègues. En ce qui nous concerne, le programme énergétique que nous avons présenté est bon tant pour l'industrie et pour les provinces productrices que pour les consommateurs, et il est juste pour toutes les régions. J'ai bon espoir que les Canadiens le jugeront tel.

* * *

LES PIPE-LINES DU NORD

LE PROLONGEMENT DU GAZODUC JUSQU'AUX MARITIMES

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre, qui s'apprête à quitter la Chambre. J'espère qu'il restera. Il s'agit du prolongement du pipe-line de gaz naturel jusqu'aux Maritimes. Le premier ministre a dit en janvier 1980, à Halifax, que s'il était élu, des mesures immédiates seraient prises en vue de garantir la construction d'un gazoduc. Dans le discours du trône, le gouvernement s'est déclaré en faveur de la construction d'un gazoduc le plus tôt possible. Le vice-premier ministre a dit à Halifax que le gouvernement s'était engagé à prolonger le gazoduc. Et, d'après l'exposé budgétaire d'hier soir, le prolongement du gazoduc est une priorité nationale.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sait que le prolongement du gazoduc doit être approuvé par l'Office national de l'énergie.

Mme le Président: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question dès maintenant?

M. Crosby: Je vais la poser, madame le Président. Le premier ministre et son gouvernement se sont-ils engagés à prolonger le gazoduc vers l'est, ou le projet doit-il être approuvé par l'Office national de l'énergie? Qui mène le pays, le gouvernement ou l'Office national de l'énergie?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le ministre des Finances a annoncé hier soir que la somme de 500 millions avait été mise de côté pour faire prolonger le pipe-line à travers le Québec et les Maritimes et, au besoin, pour aider au financement d'un pipe-line qui aille jusqu'à l'Île de Vancouver. Le gouvernement et le ministre des Finances se sont engagés dans le budget à fournir cette somme, en déclarant que c'était une priorité nationale.